

BILAN D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE FRANCE

Rapport destiné à la Préfecture de Paris

Année calendaire 2019

INTRODUCTION

Le présent rapport a été réalisé dans le but d'établir l'indicateur des émissions de gaz à effet de serre du groupe Lectra sur ses activités en France, pour l'exercice 2019. La méthodologie retenue est celle du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire publiée en Octobre 2016 dans sa 4^{ème} version: « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre conformément à l'article L-229-25 du code de l'environnement».

1. PERIMETRE ET METHODE D'ETABLISSEMENT DU BILAN

Entités concernées	<p>Le périmètre représentatif du groupe Lectra dans ses activités en France, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Lectra France comprenant les sites et effectifs sites situés à Paris, Cestas, Lyon et Cholet
Périmètre de catégories d'émissions	<p>Le périmètre retenu pour le présent bilan inclut les catégories 1 et 2 de la méthodologie, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ émissions directes produites par les sources fixes et mobiles (Catégorie d'émission 1) ;▪ émissions indirectes associées à l'énergie utilisée (Catégorie d'émission 2). <p>Le présent bilan exclut les catégories d'émissions indirectes autres qu'associées à l'énergie (Catégorie d'émission 3).</p>
Méthode de comptabilité	<p>La méthode dite du contrôle opérationnel est retenue pour la comptabilisation des émissions.</p>
Période de reporting	<p>Le bilan porte sur l'année 2019 (1^{er} janvier au 31 décembre)</p>

2. EMISSIONS DE GES

Cette section présente les émissions directes et indirectes associées à l'électricité qui ont été évaluées, pour l'ensemble du périmètre.

Le total des émissions est 370 tonnes équivalent CO2.

CATEGORIE D'EMISSIONS	POSTES D'EMISSIONS	CO2 (TONNES)	CO2 B (TONNES)	CH4 (TONNES)	N2O (TONNES)	PFC (TONNES)	HFC (TONNES)	SF6 (TONNES)	TOTAL CO2 EQUIVALENT (TONNES)
Emissions directes	1. Emissions directes des sources fixes de combustion	6							6
	2. Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	163							163
	3. Emissions directes des procédés hors énergie								
	4. Emissions directes fugitives								
	5. Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
	Sous total		169						
Emissions indirectes associées à l'énergie	6. Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	202							202
	7. Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid								
	Sous total		202						202
TOTAL									370

3. EMISSIONS EVITEES :

Lectra n'est pas concernée par les émissions évitées.

4. ELEMENTS D'APPRECIATION SUR LES INCERTITUDES :

Le bilan d'émission est calculé sur la base de données moyennes ou estimées et fait ainsi l'objet d'une certaine incertitude qu'il est demandé de calculer (par exemple : +/- 10 %).

Le calcul de l'incertitude doit être effectué conformément à la méthodologie retenue et consiste à totaliser les incertitudes associées à chacun des postes d'émission concernés par le bilan. Au niveau d'un poste d'émissions, l'incertitude est calculée à partir de l'incertitude du facteur d'émission et de l'incertitude de la donnée d'activité :

- l'incertitude sur le facteur d'émission est celle fournie par les guides et la base Carbone publiés par l'ADEME. Elle est exprimée en % de la valeur moyenne du facteur d'émission ;
- l'incertitude sur les données d'activité est estimée par Lectra. Elle est exprimée en % de la valeur estimée de la donnée d'activité. Les facteurs déterminants sont la source de données (facture en unité d'œuvre, facture en monétaire, relevé de compteur, estimation...).

L'analyse d'incertitude est présentée ci-dessous et conduit à une incertitude globale de l'ordre de 23 % :

POSTE D'EMISSIONS	ESTIMATION EN CO2 EQUIVALENT (TONNES)	INCERTITUDE SUR LE FACTEUR D'EMISSION	INCERTITUDE SUR LA DONNEE D'ACTIVITE	INCERTITUDE SUR LA DONNEE D'ACTIVITE EN CO2 EQUIVALENT (TONNES)
Electricité achetée	202	10 %	4 %	27
Chauffage fossile consommé	6	5 %	10 %	1
Déplacement employés voiture	163	20 %	20 %	59
TOTAL	462			87
				23 %

Poste électricité achetée : les consommations prises en compte sont issues des relevés facture sur l'année 2019 pour Cestas et Chalgrin, Lyon, Cholet, Pergolèse. Cette approche justifie une incertitude estimée à 4 %. (les consommation de certains sites équipés de compteur en tarifs bleus sont estimées par le distributeur)

Poste Chauffage fossile consommé : les consommations prises en compte sont issues des relevés de livraison à la cuve sur l'ensemble de l'année. L'incertitude est estimée à 10 %.

Fuite de fluides frigorigènes : les données sont issues de rapports établis par le mainteneur des systèmes de climatisation qui va relever les différentes fuites constatées.

Déplacement employés voiture : la méthode utilisée est celle de l'estimation par le kilométrage, la puissance fiscale et le type de carburant du véhicule. Les données de kilométrage sont basées sur la durée des contrats de leasing. L'incertitude est estimée à 20%.

Le cumul des incertitudes s'élève à 87 tonnes équivalent CO₂, soit ~ 23 % de l'estimation des émissions.

5. EXCLUSION EVENTUELLE DE SOURCES ET DE POSTES D'EMISSIONS DE GES

Aucune source de GES appartenant aux catégories prises en compte dans le bilan n'a été exclue.

6. FACTEURS D'EMISSIONS UTILISES

L'ensemble des facteurs d'émissions utilisés sont issus de la Base Carbone éditée et maintenue par l'ADEME qui fait, à date du bilan référence pour l'obligation de BEGES (Loi TCEV, L229-25)

7. SYNTHÈSE DES ACTIONS DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS

L'analyse du bilan permet d'identifier un potentiel de réduction des émissions sur les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires. Plusieurs initiatives d'efficacité énergétique sont déployées sur le site principal de Cestas, au fil des travaux de rénovation et réaménagement : gestion technique centralisée de bâtiment, éclairage basse consommation, sensibilisation des employés à une attitude éco responsable.